

A Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux,
A Mme la DASEN,
sous-couvert de M. le Proviseur du lycée Elie Faure

A Lormont, le 19 février 2025

Motion lue lors du conseil d'administration du 18 février 2025

Après des années de saignée dans notre dotation horaire globale, alors que les effectifs du lycée sont en hausse, nous avons l'espoir ou peut-être la naïveté de croire que notre établissement serait épargné pour la rentrée 2025. Loin s'en faut, à structure d'établissement similaire, la dotation pour 2025 est de 1405,5 heures alors que nous fonctionnons cette année avec 1434,27 heures. Par ailleurs, cette baisse est encore plus sensible sur les heures postes puisque l'établissement passe de 1269 heures postes en juin 2024 à 1237, soit une diminution de 32 heures postes !

Le H/E, taux d'encadrement, du lycée Elie Faure est à la moyenne académique alors que vous n'êtes pas sans connaître les spécificités du public que nous accueillons, socialement et scolairement. Il y a plus de 20 points d'écart d'IPS avec l'IPS du département et de l'académie ; 31,5 % de nos élèves sont boursiers, pour une moyenne départementale de 16% de boursiers ; 20 % de nos élèves dépendent d'un quartier prioritaire de la politique de la ville. Et le poste d'assistante sociale n'est pas pourvu... A ces difficultés sociales, s'ajoutent des difficultés scolaires. 32 élèves de seconde n'ont pas obtenu leur brevet. Les résultats aux écrits du DNB sont nettement inférieurs à la moyenne départementale et ces difficultés concernent une proportion très importante d'élèves : 38,5% d'élèves ont eu moins de 9 aux épreuves du DNB (pour une moyenne départementale de 18,1%) et seuls 17% ont obtenu plus de 13 (pour une moyenne départementale de 35,6%). Mme Hébrard elle-même, lors du dialogue de gestion du 9 janvier, a manifesté son étonnement devant les résultats obtenus en français et en mathématiques sur les tests de positionnement à l'entrée en seconde : seuls 46% des élèves obtiennent des résultats satisfaisants aux tests de français, et 33% aux tests de mathématiques. Pour le dire autrement, plus de la moitié de nos élèves ont des fragilités en français et les $\frac{2}{3}$ en mathématiques...

Cette situation a été exposée à M. Paillette, lors de l'audience du 19 décembre, à l'issue de laquelle M. le directeur adjoint nous avait spécifié que "le lycée ne serait pas oublié" et que les services académiques avaient pour objectif de "créer les meilleures conditions possibles pour que cette magie de l'apprentissage puisse avoir lieu dans [nos] classes."

Vous comprendrez sans peine notre désarroi et notre colère face à cette nouvelle diminution de dotation. Nous vous avons expliqué à l'écrit le 17 octobre, puis de vive voix le 19 décembre, à quel point nous avons dû rogner sur les moyens pour l'année 2024-2025 car la DHG était la plus faible jamais connue au lycée Elie Faure (disparition des groupes en SNT, diminution horaire de l'AP orientation, diminution des heures de groupe en espagnol, regroupement de niveaux en cinéma), dans un contexte d'augmentation des effectifs par classe. Et il faudrait donc rogner davantage encore ? Cette maltraitance est d'une violence insupportable.

Quand nous entendons que nos collègues du lycée des Iris enseigneront l'EMC en seconde en demi-groupes et envisagent des dédoublements sur les spécialités aux effectifs chargés, quand nous entendons que nos collègues du lycée Max Linder à Libourne peuvent créer sur leur marge une classe de seconde supplémentaire afin d'alléger les effectifs par classe, nous mesurons l'abandon et le mépris de nos élèves et de leurs familles par les services académiques. Nous continuerons pour notre part à défendre leurs conditions d'apprentissage.

Nous réitérons donc nos demandes déjà transmises le 19 décembre :

- une classe supplémentaire en seconde qui permette d'anticiper notamment les maintiens. Nous avons ainsi dû maintenir mi-septembre 2024 plus de 20 élèves qui n'avaient obtenu aucune affectation.
- une classe supplémentaire de 1ère générale, pour tenir compte de la hausse d'effectifs des classes de seconde sur 2024-2025
- une enveloppe qui nous permette de maintenir des groupes en EMC, SNT et en langues vivantes (LVA et LVB), puisque parmi les 3 filières les plus acceptées sur Parcoursup par nos élèves en 2024, figurent à la fois la LLCER anglais et la LEA anglais-espagnol
- une enveloppe qui nous permette aussi d'assurer de l'accompagnement personnalisé orientation de qualité dans la mesure où un grand nombre des familles sont peu habituées au système
- une enveloppe qui nous permette d'accompagner au mieux nos élèves les plus fragiles, notamment en seconde ou en STMG
- la possibilité d'avoir deux professeurs principaux par classe de seconde
- une enveloppe HSE qui permette de maintenir les dispositifs de soutien existants, très fragilisés cette année.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation de la liste d'union, non syndiqué.e.s et syndiqué.e.s (SNES, SNEP, CGT Educ'action, FO, LDC) et de la liste SGEN et sympathisants

Les représentants des parents d'élèves, FCPE

Les représentants des élèves